



• AGRIBIOVAR •  
Les Agriculteurs BIO du Var

Intégrer les approches de la permaculture dans  
son projet d'installation

7 et 8 Mars 2017

Vous souhaitez...  
Vous installer en permaculture ?



## Détails pratiques

**Durée :**  
2 jours

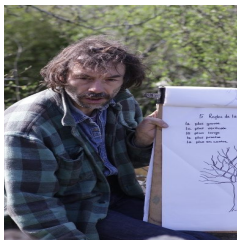
**Dates :**  
7 et 8 mars 2017

**Horaires :**  
9h à 17h  
Repas du midi tiré du sac

**Lieu :**  
Ramatuelle (à valider)

**Intervenants :**  
Andrew et Jessie DARLINGTON,  
agriculteurs et formateurs  
permaculture

**Public :**  
Agriculteurs et porteurs de  
projet de PACA



### Programme

#### 7 Mars

Les principes théoriques.  
Détail de techniques diverses  
Application de la permaculture dans  
différents pays

Observation d'un site : analyse des  
ressources, plans cadastraux, hydrologie,  
liste des éléments présents sur et autour du  
terrain, identification des espèces de plantes  
et analyse.

#### 8 Mars

Les méthodes de design

Tester des propositions sur le terrain en  
relation avec les méthodes de design vu la  
matinée. Revoir et retravailler certaines  
idées. Tester des propositions avec le  
porteur de projet. Finition sur plans et avec  
superposition des couches de design.  
Placement des structures et zones  
théoriques sur le plan. Liste des espaces  
pour chaque zone en intégrant les données  
climatiques.



• AGRIBIOVAR •  
Les Agriculteurs BIO du Var

## BULLETIN D'INSCRIPTION



Intégrer les approches de la permaculture dans  
son projet d'installation

7 et 8 Mars 2017

### Coordonnées :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

CP :  Ville :

Tel :

Courriel :

Date de naissance :

à :

### Niveau de formation initiale :

Fin scolarité obligatoire  BEF  BA  BAC  BAC+1  4  BAC+5 et plus

### Situation professionnelle :

- Agriculteur-trice (chefs d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints-collaborateurs, aide-familial affilié à la MSA) : Participation gratuite pour les personnes à jour de leurs cotisations MSA.
- Porteur-se de projet: Participation gratuite pour les personnes en cours d'installation munies d'une attestation délivrée par le Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture.
- Autre public : Participation aux frais de formation soit 80€/jour (Adhérent AGRIBIOVAR) + 10 € si non adhérent à Agribiovar

Merci de renvoyer ce bulletin à [agribiovar.cellier@bio-provence.org](mailto:agribiovar.cellier@bio-provence.org)

Ou par courrier à

AGRIBIOVAR

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne

83 340 LE CANNET DES MAURES